

L'essentiel

Partager ce que nous avons compris

Suite à la résolution votée à l'unanimité en séance ordinaire du 28 mai 2015, cette séance extraordinaire du 10 juillet 2015 portait sur la réorganisation de la DIG et les impacts du projet Mouv'imm. La CFE-CGC a dû insister pour que cette séance se tienne dans les délais prescrits, conformément au droit du travail. Avec la volonté de mettre en exergue les réelles inquiétudes exprimées par les femmes et les hommes de la DIG quels que soient leurs statuts, et en soulignant les difficultés, déjà perceptibles sur le terrain, depuis la mise en œuvre du projet.

■ Rappel des grandes lignes du projet

Dans la lignée des priorités du plan stratégique Essentiel2020, la DIG a lancé MOUV'IMM, vaste projet de transformation de son organisation, avec, dès juin 2014, **4 filières métiers** : **Prospective, Exploitation, Projet, Performance**.

Cette organisation s'appuie sur **5 DIT** (Direction Immobilière Territoriale), dont les missions sont orientées vers « **une nouvelle expérience immobilière** » fondée sur l'anticipation des besoins clients, la recherche constante d'efficience par la simplification des processus et le développement des compétences, et la valorisation des savoir-faire.

Une ambition : **Dynamiser le business** en recentrant l'activité notamment sur la **gestion de projets, l'expertise, le pilotage des activités externalisées** contractualisées par le CMT (Contrat Multi Technique).

De nouveaux moyens sont mis en place pour adapter les compétences :

- **une offre Ecole de l'immobilier ciblée sur les nouveaux métiers** et dotée d'une direction à temps plein
- **une actualisation du référentiel des métiers**
- **un SI simplifié** (easy'immo) doté d'une nouvelle gouvernance.

La CFE-CGC s'interroge

La CFE-CGC a souhaité interpeller la Direction sur plusieurs points :

En préambule, nous rappelons l'existence d'un « Accord méthodologique pour la conduite des grands projets immobiliers », signé le 10 avril 2013, en particulier l'Article 4.1 qui précise que le dossier doit contenir un volet économique, une analyse des RPS et un calendrier prévisionnel.

Or, **le volet économique n'est pas présenté**. Est-ce à dire qu'il n'aurait pas été étudié ? **Quand la pertinence économique de ce projet nous sera-t-elle démontrée ?**

GPEC : A horizon 2020, 95 % des moyens immobiliers de la DIG auront été externalisés. En 2015 et 2016, la DIG prévoit 16 recrutements externes sur les métiers de maîtrise d'ouvrage projet, prospective, expertise des risques et support interne. **Pourquoi un sourcing plus abouti n'a-t-il pas été réalisé en interne** sur ces emplois, privilégiant **les parcours qualifiants** en matière de fluidité sur les bassins d'emplois et **la conversion des contrats des alternants en CDI** qui répondrait à un engagement d'Essentiels 2020 sur le volet ressources humaines ?

Risque de déséquilibre de la charge de travail : une activité du CMT concerne la gestion du service aux occupants. **Cette activité - nouvelle pour le prestataire - sera-t-elle pleinement et immédiatement prise en charge par ce dernier, ou les**

personnels de l'exploitation devront-ils pallier le manque d'expérience ?

En conclusion, après Mouv'imm qui conduit à une saignée des activités de la DIG, après le transfert de l'activité pylônes vers les UPR dont l'opportunité reste à prouver, nous regretterions d'être à nouveau sollicités via ce Comité pour un énième projet de transformation... qui pourrait au final sonner le glas d'une organisation et des activités, pourtant essentielles à l'expérience salariés !

Ce que répond la direction...

« **En aucun cas il ne s'agit d'un projet immobilier**. Seuls les projets relatifs à un déménagement/aménagement sont qualifiés comme tels et répondent aux exigences de l'accord méthodologique pour la conduite des grands projets immobiliers. »

⇒ La CFE-CGC interprète cette réponse comme un **artifice visant à justifier l'absence du volet économique** du dossier. Sa présence aurait pourtant plus largement éclairé les salariés sur la pertinence du projet.

« Les compétences en interne groupe sont devenues rares voire inexistantes dans certains domaines. **Le recrutement externe s'est donc imposé comme une priorité**. Le recrutement des alternants est difficile car les profils recherchés sont des profils sénior ou présentent des spécificités absentes chez nos alternants. »

⇒ Tout en soulignant que le recrutement externe est perçu très positivement, la CFE-CGC met en évidence, la mauvaise gestion RH des transmissions des savoirs des compétences, ainsi qu'une politique de formation des alternants mal ciblée qui contribua aux résultats médiocres de recrutements des apprentis en CDI.

« Les activités externalisées dans le cadre du contrat CMT sont sous-traitées à des équipes de professionnels. Elles sont pilotées par un pilote CMT, dont l'activité est pérennisée à la DIG. »

⇒ La CFE-CGC prend bonne note que les personnels de l'exploitation ne seront pas sollicités pour pallier le manque éventuel d'expérience terrain du prestataire sur les activités externalisées.

« **La DIG et ses filières métiers ont une vocation pérenne**. La direction est quotidiennement sur le terrain pour échanger avec les salariés et les écouter. »

⇒ La CFE-CGC souhaite fermement une écoute plus attentive des inquiétudes et des difficultés des salariés, avec des réponses claires quant à leur avenir. En référence à St Exupéry « **On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel ne se voit pas avec les yeux** ».

Vos correspondants CFE-CGC

Frédéric ANDREANI – Marc ARNOLD – Martine BACCINI – Armelle BARTHELEMY – Ali BEN M'BAREK
– Jacques BERTHELIER – Patrick BRIVOT – Elodie BOURGEOIS – Alain CANOVAS – Philippe CASTANDET – Hervé CHEVAL
– Jean Luc CHRISTOPHE – Serge CLEMENT – Jean-Marc DARTAGNAN – Désirée DE ROSE – José DIAS – Paul FABRE – Laure FALEMPIN
– Patricia GARCIA – Catherine GASSE – Frédéric HAUTEJA – Yvon HENRY – Renée HORT – July HURY – Jocelyne JOVENIN
– Brigitte KUSCH – Catherine LACAN – Patricia LENOEL – Frédérique LIMIDO-MILESI – Walter LIPPLER – Isabelle LUBERT
– Karl-Stéphan LUCAS – Nicole MERI – Mathilde MESTANOGLU – Jean-Claude MINET – Elisabeth MUNOZ – Brigitte NAKUL
– Karine OLIVIER-SORTAIS – Michel PEHAU – Jean Michel POIZEAU – Pierre REGNIER – Safira SOW – Philippe SUDRE
– Vivek TAYAL – Catherine TOURET – Frédéric VAN IMPE – Christian TRUONG NGOC

Tout ce que la Direction vous tait est sur le web CFE-CGC ! www.cfecgc-orange.org

■ Emportez-nous sur votre mobile ou tablette !



application iPhone



application Android



accès via navigateur

■ Abonnez-vous gratuitement !

La CFE-CGC vous informe sur l'actualité du Groupe Orange, décryptée par notre organisation. Parmi les thèmes que nous abordons régulièrement : emploi, rémunération, conditions de travail, stratégie d'entreprise, analyse des résultats, actualité sociale.

Pour recevoir nos publications par mail, compléter le coupon ci-dessous et (au choix) :

- le faxer au 01 40 45 51 57
- le scanner et l'envoyer par mail à info@cfecgc-orange.org
- le remettre à un représentant CFE-CGC Orange

Et aussi :

- vous abonner en ligne : <http://bit.ly/abtCFE-CGC>
- télécharger notre livret d'engagement : <http://bit.ly/livretCFE-CGC>
- adhérer : <http://bit.ly/adhererCFE-CGC>

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique exclusivement destiné à la gestion de vos abonnements, et sont traitées de manière confidentielle. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en écrivant à la CFE-CGC Orange.



Je choisis mes publications

- lettre

**COMPRENDRE
& AGIR**

(actualité sociale du Groupe, 3 n° / an)
+ revue de presse mensuelle

- lettre

**EPARGNE
& ACTIONNARIAT
SALARIES**

(analyse de la stratégie,
décryptage de l'épargne salariale, 3 n° / an)
+ mails pratiques épargne salariale
+ revue de presse mensuelle

Je complète mes coordonnées

- Madame Monsieur

Prénom / Nom

Établissement (CE)

*Vous pouvez recevoir nos informations sur une ou deux adresses mail.
Complétez selon votre choix :*

mail pro

mail perso

téléphone mobile